



1930 Bio

GUIDE D'UTILISATION



Table des matières

I.	Avant-Propos	2
II.	Pièces.....	3
III.	Garanties	4
IV.	Contrat d'entretien.....	5
V.	Caractéristiques techniques	6
VI.	Installation dans les règles de l'art.....	7
VII.	Mise en service de votre adoucisseur	9
VIII.	Description des commandes et réglages.....	10
IX.	Maintenance.....	12
X.	Détection de pannes	13

I. Avant-Propos

Chers clients,

Vous venez de faire l'acquisition d'un adoucisseur 1930 Bio commercialisé par la société APIC. Nous nous en félicitons et vous remercions de votre confiance.

Notre adoucisseur 1930 Bio est conçu pour vous apporter le confort de l'eau douce ainsi que la protection de vos appareils de chauffage. Son utilisation est simple, cependant nous vous recommandons fortement de lire attentivement ce présent guide avant toute utilisation. A présent, le calcaire ne fera plus partie de votre quotidien. Ce manuel a été conçu pour vous aider à l'installation et au réglage de votre adoucisseur dans les meilleures conditions.

Afin d'assurer la longévité de votre adoucisseur et valider votre installation, nous vous offrons la mise en service effectuée exclusivement par les techniciens agréés par APIC. Contactez-nous :

- Par courriel à l'adresse suivante : info@apicsas.com en indiquant vos coordonnées, la date d'achat, le modèle d'adoucisseur
- En remplissant un formulaire directement sur notre site internet : www.apicsas.com, rubrique mise en service.
- Par téléphone au 0892 700 279 0,41€TTC/min quel que soit votre lieu d'appel en France*

Vous pouvez d'ores et déjà utiliser votre nouvel adoucisseur car il est préréglé d'usine. Cependant, il est nécessaire qu'un de nos techniciens effectue, lors de la mise en service, les réglages propres à votre consommation et la dureté de votre eau.

De plus, vous avez la possibilité de souscrire à un contrat d'entretien (voir détails page suivante). Notre technicien vous communiquera toutes les informations relatives à ce sujet lors de son passage.

Nous restons à votre entière disposition, et vous assurons de nos meilleurs soins pour nos relations futures.

Veuillez agréer, chers Clients, nos sincères salutations.

Le Service Technique.



II. Pièces

1- Pièces fournies

Désignation	Quantité livrée	Photo
Alimentation	1	
Flexibles	3	
Té 3/4"	2	
Vanne à bille 3/4"	3	
Mamelon 3/4"	2	
Préfiltre avec cartouche filtrante	1	
Clef de desserrage filtre	1	
Equerre de fixation	1	
Tuyau d'évacuation	1	

2- Pièces recommandées non fournies

Installation	 réducteur de pression	 rupture de charge	
Entretien	 solution nettoyante	 solution déferisante	 Th test
	 cartouche lavable 60µ	 cartouche 25µ	 Cartouche 5µ

III. Garanties

Votre adoucisseur 1930 Bio est garanti par la garantie constructeur 1 an main d'œuvre et déplacement, 3 ans pièces détachées, 10 ans bac, bouteille et résine.

Pour le départ de vos garanties constructeur, vous avez les 2 possibilités suivantes :

- Contacter nos services au plus tard dans un délai de 90 jours après la date d'achat. Dans ce cas, la mise en service est effectuée gratuitement et la date anniversaire des garanties sera prise en compte lors du passage du technicien. Le délai d'intervention est de l'ordre de deux et quatre semaines suite à votre demande de mise en service. En attendant la mise en service par un de nos techniciens, nous vous rappelons que vous pouvez utiliser votre adoucisseur.
- Contacter nos services après la période des 90 jours. Dans ce cas, si vous souhaitez effectuer cette mise en service, elle vous sera facturée, la garantie légale s'appliquera et débutera à la date d'achat de l'appareil (sur présentation de la facture d'achat).

La garantie constructeur ne s'applique que dans le cas où la mise en service est effectué par un de nos techniciens. Dans le cas contraire, seule la garantie légale s'applique.

Cette garantie couvre tout vice de fabrication. Elle ne peut s'appliquer que si les appareils ont fait l'objet d'une installation dans les règles de l'art et d'un usage normal dans les conditions d'emploi pour lesquels ils sont prévus : traitement d'une eau potable d'origine connue.

La garantie ne s'applique pas aux détériorations ou accidents provenant de négligences, de défaut de surveillance, d'entretien ou d'une transformation quelconque des appareils. Les pannes provoquées par le gel, la foudre, une pression trop élevée ou une surtension électrique ne sont pas couvertes par la garantie. En cas de coupure électrique, la régénération ne se lance pas, le décompte de l'eau ne s'effectue pas.

La garantie est limitée au remplacement ou à la réparation des pièces défectueuses par notre service technique. En aucun cas, la garantie ne peut donner lieu à un remboursement du matériel ou à des dommages et intérêts directs ou indirects. Les frais de démontage, remontage, emballage et transport sont à la charge du client.

APIC décline toute responsabilité sur les accidents de personnes, de choses pouvant survenir suite à l'emploi non conforme des appareils.

L'utilisateur reste responsable de son matériel et doit signaler toute panne le plus rapidement possible à notre Service Après-Vente. Il lui incombe de débrancher l'adoucisseur et de le mettre en BYPASS. L'utilisateur reste responsable de la consommation d'eau et d'électricité de son appareil.

L'échange ou la réparation ne seront accordés que si la garantie est retournée à notre usine et après accord de notre service technique ou lors de l'intervention d'un de nos techniciens. Aucun retour ne pourra s'effectuer sans accord préalable.



Si son utilisation, son exploitation ou sa maintenance sont incorrectes, ce produit peut provoquer des blessures graves. Les personnes chargées de l'installer, de le faire fonctionner ou de l'entretenir doivent être formées pour son utilisation, averties de ses dangers et doivent lire la totalité du manuel.

IV. Contrat d'entretien

Lors du passage de notre technicien, vous pouvez souscrire à notre contrat d'entretien. Voici un exemple de contrat possible.

Article 1 – PRESTATIONS REGULIERES

Le contrat d'entretien comprend :

- Une visite d'entretien par an incluant :

- analyse de l'eau : contrôle du TH avant et après l'adoucisseur.	- changement des réglages de l'appareil si nécessaire.
- inspection et nettoyage de l'ensemble hydraulique.	- Contrôle visuel du système de comptage de l'eau douce.
- vérification des vannes du by-pass.	- changement de la cartouche du pré- filtre si nécessaire (produit facturé)
- vérification et entretien du système de saumurage.	- nettoyage des résines si nécessaire (produit facturé).
- essais des cycles de régénération.	- élimination du Fer des résines si nécessaire (produit facturé).

- APIC prend à sa charge les frais de déplacement et de main d'œuvre en cas de panne de l'adoucisseur durant l'année de souscription

Une remise de 10% est appliquée pour tout titulaire d'un contrat d'entretien pour l'achat de produit d'entretien **uniquement** dans le cadre d'un entretien de votre adoucisseur (cartouche du pré-filtre, solution nettoyante...).

Article 2 – DEPANNAGES

Pour tout appel justifié par une panne réelle du matériel couvert par le contrat, **APIC** s'engage à intervenir dans les trois semaines suivant l'appel dans le cadre des jours ouvrés, sauf cas de force majeure. En attendant la venue du technicien, il est préférable de mettre l'appareil en by-pass. **APIC prend à sa charge les frais de déplacement et de main d'œuvre. Les pièces détachées sont à la charge du client.**

Cette garantie indiquée ci-dessus n'est pas due dans les cas suivants :

- Utilisation du matériel couvert de manière anormale ou dans des conditions anormales par référence au manuel d'utilisation fourni par le vendeur du dit matériel, non surveillance du matériel par le client entre les visites.
- Intervention sur le matériel par une personne extérieure au service d'entretien **APIC** pour tout ou partie des travaux ou fournitures faisant l'objet du présent contrat.
- Intervention pour un cas de panne due à la force majeure : modification dans la nature de l'eau, incendie, gel, foudre, surtension électrique, inondation, surpression...

Dans ces hypothèses ainsi que dans les cas de demande d'intervention non expressément prévue par le présent contrat (changement de place du matériel) les prestations effectuées et fournitures de produits feront l'objet d'une facturation. Les dispositions ci-dessus ne peuvent réduire ou supprimer la garantie légale des vices cachés, à laquelle elles ne peuvent se substituer.

Article 3 – DUREE

Le présent Programme Platinum est établi pour une durée déterminée de un an et débutera à la date d'effet précisée au recto ou à défaut à la date de la signature des présents par les deux parties.

Article 4 – FORMULE DE REVISION

La cotisation forfaitaire peut être révisée annuellement à la date anniversaire de la date de prise d'effet du contrat Programme Platinum en fonction des variables affectant à la hausse le coût des diverses prestations incluses dans le contrat.

En outre, toute modification légale du taux de TVA s'appliquera de plein droit et sans avis aux cotisations échues à compter de l'entrée en vigueur du nouveau taux.

Article 5 – RESILIATION

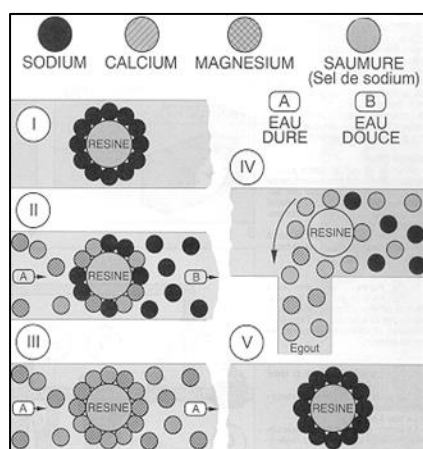
Le présent contrat peut-être dénoncé par l'une ou l'autre des parties par l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception deux mois avant la date anniversaire de la date de prise d'effet du contrat. Le non-paiement par le client de toute somme due ou le non-respect de l'une de ses obligations entraînera la résiliation du présent contrat par la société APIC, par simple lettre recommandée avec accusé de réception, sans préjudice de son droit de réclamer tout dommage et intérêt.

Article 6 – RENONCIATION

Les dispositions de l'article 6 sont applicables uniquement en cas de démarchage à domicile. Le client a la possibilité de renoncer à son engagement dans les 7 jours à compter de la signature des présentes au moyen du formulaire détachable (cf contrat).

V. Caractéristiques techniques

Poids vide (kg)	40
Quantité de résine (L)	30
Contenance du bac à sel (kg)	75
Pression minimum (bar)	2
Pression maximale (bar)	5
Pression recommandée (bar) (Réducteur de pression obligatoire)	3.5
Diamètre de raccordement (mm)	20/27
Débit instantané (m ³ /h) à 3 bar	3.0



DESCRIPTION D'UN ADOUCISSEUR

La vanne volumétrique est dirigée par un microprocesseur.

Le corps de l'adoucisseur contient la bouteille de résine.

La canne d'aspiration (contenue dans le bac à sel) permet l'injection d'eau dans le bac pour la préparation de la saumure et la remontée de celle-ci pour régénérer la résine. Un flotteur empêche tout débordement.

Le bac à sel contient le sel utilisé pour la préparation de la saumure.

FONCTIONNEMENT D'UN ADOUCISSEUR

Un adoucisseur est un appareil qui vous permet de transformer une eau dure en eau douce. Cette eau dure traverse de la résine alimentaire présente dans le corps de l'adoucisseur. Cette résine va capturer le calcaire comme indiqué dans le schéma ci-contre.

Phase I : La résine est totalement saturée en sodium, prête à l'emploi.

Phase II : De l'eau dure " A " traverse le lit de résine.

- Le calcium est capté par la résine aux dépens du sodium qui est libéré.
- De l'eau douce " B " ressort de l'appareil.

Phase III : La résine est totalement saturée en calcium. L'eau n'est plus adoucie.

Phase IV : La résine est régénérée avec de la saumure permettant de la débarrasser du calcaire de la résine pour l'évacuer à l'égout.

Phase V : La résine est totalement saturée en sodium, prête à l'emploi.

VI. Installation dans les règles de l'art

L'installation de votre appareil est à votre charge, ce service peut être effectuée par notre société sur demande (se renseigner auprès de notre service). La mise en service est assurée gratuitement dans la mesure où vous contactez notre service dans les 90 jours après achat. Elle consiste à vérifier l'installation de l'appareil et optimiser ses réglages.



La garantie commerciale de nos appareils n'est valable que lorsque le montage est effectué dans « les règles de l'art ».

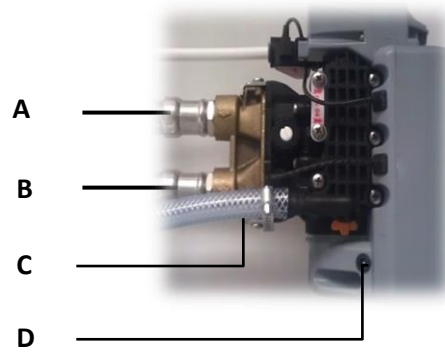
Ce système n'est pas conçu pour être utilisé avec de l'eau non potable d'un point de vue microbiologique ou avec une eau de qualité inconnue. Dans ce cas, l'appareil n'est pas garanti.

1- Choix de l'emplacement

- Placer l'adoucisseur dans un **endroit sec, aéré, à l'abri du gel ou d'une source de chaleur.**
- Monter impérativement un réducteur de pression et un préfiltre avant l'appareil.
- Installer votre adoucisseur sur une canalisation **d'eau froide obligatoirement avec des flexibles souples** afin de ne pas endommager la vanne de votre appareil et faciliter son déménagement.
- Prévoir une évacuation à l'égout (jusqu'à 3m de haut avec une pression de 3 bar) avec rupture de charge. Utiliser un tuyau en plastique dur.
- Prévoir une évacuation pour la surverse en cas de débordement.
- Prévoir un branchement électrique (tension 220V).
- Prévoir un sol plan pouvant supporter la masse de l'appareil.
- Ne pas utiliser de pâte à étanchéité ou de pâte à joint. Pour l'étanchéité des raccords, préférer l'utilisation du ruban téflon.
- Veiller à laisser un espace de 5 cm minimum sous les cuves pour un entretien aisé.
- Lors du serrage des bagues du corps de filtre, ne pas exercer de force excessive de nature à endommager le plastique. Un serrage avec des clés type clé anglaise ou multiprise permettant d'exercer un couple trop important est interdit. La clé fournie avec votre kit d'installation sert uniquement à desserrer la bague de serrage du filtre, le serrage doit s'effectuer à la main.

2- Schéma général de montage



A raccordement à l'arrivée d'eau (appareil vu de face, A situé à droite) B raccordement à la sortie d'eau (appareil vu de face, B situé à gauche) C raccordement à l'évacuation à l'égout <i>Veiller à bien raccorder à l'égout. Utiliser un collier de serrage pour bien maintenir le tuyau d'évacuation. Cette évacuation peut se situer à une hauteur maximale de 3m au –dessus du sol.</i> D raccordement à l'alimentation <i>Cet appareil ne fonctionne pas en cas de coupure électrique.</i>	
E surverse (à raccorder à l'égout) <i>Utiliser un collier de serrage pour maintenir le tuyau d'évacuation. Veiller à ce que l'évacuation soit située plus bas que la surverse. A ne pas confondre avec l'évacuation à l'égout C.</i>	

3- Mise à l'égout

Pour une pression de 4 bar, l'évacuation peut se trouver à une hauteur de 3 m au-dessus du sol. Le tuyau de la surverse doit être situé plus bas que le niveau du raccordement à l'adoucisseur en cas de débordement. *Evacuation vers fosse septique compatible.*

Ces 2 mises à l'égout doivent être évacuées avec une rupture de charge. Une rupture de charge est un espace entre le tuyau du tout à l'égout et l'évacuation nécessaire pour des raisons sanitaires. Le tuyau ne doit pas être en contact avec les parois de l'évacuation. Ci-contre un exemple avec un entonnoir de 12 cm de diamètre et le tuyau d'évacuation en face de son centre.

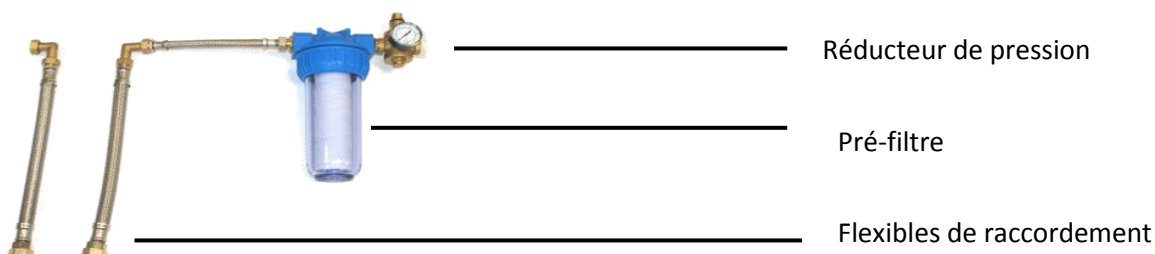


4- Branchement en eau de la vanne

Raccorder l'entrée A et la sortie B de la vanne à l'aide de flexibles à filetage mâle.

5- Kit de raccordement et du filtre

Il est préconisé d'utiliser le kit de raccordement spécialement étudié pour l'installation de nos adoucisseurs d'eau pour sa facilité de montage.



La garantie de cet appareil ne prend pas en compte la détérioration des pas de vis en cours de montage.

VII. Mise en service de votre adoucisseur



Pour la prise en charge de vos garanties, la mise en service de votre adoucisseur doit être impérativement effectuée par un technicien APIC. Contactez-nous :

- Par courriel à l'adresse suivante : info@apicsas.com en indiquant vos coordonnées, la date d'achat, le modèle d'adoucisseur.
- En remplissant un formulaire directement sur notre site internet : www.apicsas.com, rubrique Mise en service.
- Par téléphone au 0892 700 279 0.41€TTC/min quel que soit votre lieu d'appel en France.

Votre adoucisseur est pré-réglé d'usine et peut être d'ores et déjà utilisé. Vous pouvez effectuer la mise en service rapide décrite ci-dessous ; notre technicien procédera au contrôle de l'installation et optimisera les paramètres lors de son passage.

1- Mise sous tension

Brancher le cordon E du secteur à l'adoucisseur sur une prise de courant de 220V.

2- Mise en eau

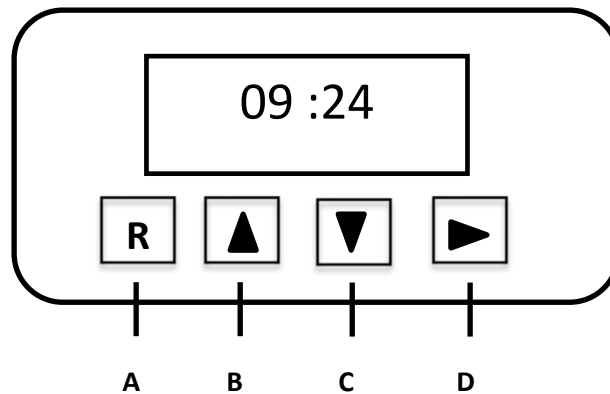
Tourner les vannes by-pass qui alimentent l'adoucisseur et fermer la troisième vanne (dans le cas de l'installation d'un by-pass). L'eau commence à circuler dans la résine. Vérifier qu'il n'y ait pas de fuites. Ouvrir un robinet d'eau froide avec précaution, de l'air doit s'échapper. Si l'eau est de couleur ocre, laisser couler jusqu'à ce que l'eau redevienne limpide, il s'agit d'un résidu de poussières de résine. Dévisser le mousseur de votre robinet, s'il en est muni, pour éviter son obstruction durant cette phase.

3- Bac à sel

Ajouter un sac de sel de 25kg pour adoucisseur en pastille dans le bac à sel. Il est recommandé de veiller à n'introduire qu'une quantité maximale de 50 kg de sel dans le bac à sel. Si le bac est trop chargé en sel, il peut être sujet à des déformations. Attendre que le sel soit fondu et qu'il ne reste que quelques centimètres de sel pour recharger le bac en sel. Bien veiller à ce que le bac ne soit pas colmaté avant de réintroduire du sel. Dans le cas où le bac est colmaté, casser les blocs formés à l'aide d'un outil rigide.

VIII. Description des commandes et réglages

1- Tableau de commande



Touche sélection/fonction : permet d'accéder au volume d'eau restant à adoucir et à l'heure actuelle	A
Touche changement de numéro haut : permet d'augmenter la valeur souhaitée	B
Touche changement de numéro bas : permet d'augmenter la valeur souhaitée	C
Touche acceptation : permet d'augmenter la valeur / de faire défiler vers le haut	D

2- Réglages

<u>Etape 1 : réglage de l'heure actuelle</u> Appuyer sur le bouton B ou C.	09 :24
<u>Etape 2 : entrer dans le programme</u> Appuyer sur le bouton D minimum 8s jusqu'à voir apparaître Pro-2.	Pro-2
<u>Etape 3 : réglage du forçage calendaire</u> En relâchant le bouton D, F-07 apparaît. Cette valeur peut être modifiée en appuyant sur le bouton B ou C. Il est conseillé de laisser cette valeur.	F-07
<u>Etape 4 : réglage de la dureté d'entrée de l'eau</u> Appuyer sur le bouton D. H-30 apparaît alors. Réglez la valeur avec le bouton B ou C.	H-30
<u>Etape 5 : réglage de l'heure de régénération</u> Appuyer sur le bouton D. 03 :00 apparaît. Ceci correspond à l'heure à laquelle l'adoucisseur va régénérer. Pour changer la valeur, appuyer sur le bouton B ou C.	03 :00
<u>Etape 6 : sortir du programme</u> Appuyer sur le bouton D pour sortir du programme et revenir à l'heure actuelle.	09 :24

3- Réglage de la dureté de sortie

La dureté de l'eau en sortie de bouteille de résine est de 0°f. Afin d'éviter la présence d'eau trop douce dans les canalisations, il est recommandé de régler le TH (titre hydrotimétrique) sur une valeur entre 5 et 10°f. Pour ce faire, il est nécessaire de manipuler la vanne de mélange (ou mixing) de l'appareil. A l'aide d'un TH test (vendu séparément), mesurer la dureté en sortie de votre eau. Manipuler la vanne mélangeuse vers le + / - afin de régler le TH entre 5 et 10°f. Attendre d'éliminer l'eau présente dans les tuyaux avant de procéder à une nouvelle mesure.

NB : c'est la vis blanche qu'il faut visser / dévisser.



Si vous n'avez pas de TH Test, vous pouvez tourner d'un quart de tour la vanne dans le sens horaire. Le technicien réglera plus précisément la sortie lors de son passage.

4- Régénération manuelle

Votre appareil est réglé pour effectuer la régénération des résines automatiquement. Cependant, il est possible d'effectuer une régénération manuelle retardée en appuyant sur la touche **A** durant 2-3s. la régénération se lancera alors à 3h. Si vous souhaitez lancer une régénération immédiate, appuyez 5-10s sur la touche **A**. La régénération se déclenche alors.

5- Spécificités de ce modèle d'adoucisseur

- ☐ **Chlorinateur** : cet adoucisseur est équipé d'un chlorinateur qui permet d'effectuer une chloration (aseptisation) des résines à chaque régénération afin de prévenir le risque de développement bactérien en fabriquant du chlore à partir de la saumure contenue dans le bac à sel. il est toutefois nécessaire de procéder à un entretien semestriel.
- ☐ **Alarme de sel** : l'alarme de sel indique qu'il peut manquer du sel dans le bac. Lorsqu'elle s'enclenche, l'afficheur de votre adoucisseur indique « SAL » en clignotant et en bipant. Vérifiez alors que le niveau de sel dans le bac et rajoutez-en si nécessaire. Appuyez sur le bouton A pour la réinitialiser.
- ☐ **Saumurage variable** : ce système permet de ne régénérer uniquement la résine qui a été saturée (avec un minimum de 50% du volume de résine). Il est ainsi possible d'économiser jusqu'à 50% de sel par régénération. Le bac à sel est « sec », ce qui signifie qu'il n'y a pas d'eau (ou un fond) dans le bac entre deux régénérations. Ceci permet d'éviter un éventuel colmatage du bac.

IX. Maintenance



Pour toute intervention débrancher l'alimentation électrique afin d'éviter tout risque d'électrocution. Ce produit ne comprend aucun élément à remplacer par l'utilisateur. Pour tout problème, s'adresser à la société APIC au 01 30 25 99 69.

1- En cas de coupure de courant

En cas de coupure de courant, la programmation interne de l'appareil est conservée. L'heure quant à elle n'est pas conservée. 00 :00 clignote. Il est simplement nécessaire de remettre à l'heure.

2- Recharge en sel

Vous devez veiller à avoir 1 à 2 cm de sel dans le bac au minimum et vérifier que le bac ne soit pas colmaté. Remplir le bac à sel de sel en pastilles. La charge maximale à introduire dans le bac ne doit pas excéder 50 kg.

3- En cas d'absence prolongée

En cas d'absence prolongée, il est recommandé de by-passer votre adoucisseur d'eau. A votre retour, il est fortement préconisé de procéder à une régénération manuelle et un nettoyage des résines à l'aide d'une ou deux solutions nettoyantes.

4- En permanence

Vous devez veiller en permanence à :

- Remplacer la cartouche du pré-filtre se situant en amont de l'adoucisseur tous les trois mois ou lorsqu'elle devient marron. Nous vous conseillons la cartouche ultrafine pour une eau de meilleure qualité.
- Nettoyer la résine avec notre solution nettoyante pour adoucisseur au minimum une fois tous les ans. Un flacon de 250ml doit être versé dans la canne d'aspiration.
Une fois que la solution est versée, faire une régénération manuelle.
- Vérifier la dureté initiale et finale en utilisant le « TH TEST » une à deux fois par an minimum afin de vérifier le bon fonctionnement de votre adoucisseur et l'évolution de votre dureté d'entrée.

L'entretien spécifique de votre adoucisseur peut être effectué par l'un de nos techniciens si vous souscrivez à un contrat d'entretien ⁽¹⁾.

⁽¹⁾ Détail du contrat en page 4.

X. Détection de pannes

La présence de traces blanches n'est pas causée uniquement par le calcaire. Elles peuvent être causées par la présence de sodium, de détergents (savon, lessive, etc.) notamment.

L'utilisation d'un adoucisseur d'eau permet de réduire sa consommation en détergent, sel régénérant de lave-vaisselle notamment.

Dans le cas où le niveau de sel ne diminue pas fortement et l'eau est adoucie, cela ne constitue pas une anomalie de fonctionnement. L'adoucisseur est pourvu d'un système d'optimisation de la consommation du sel.

Anomalie	Cause	Correction
Pas d'affichage	Transformateur débranché, câbles connecteurs du tableau de commande débranchés, problème de prise d'alimentation	Vérifier parmi ces facteurs la cause possible.
Eau dure		Faire un test de TH.
THentrée = THsortie	Adoucisseur est by-passé.	Ouvrir les vannes du by-pass.
THentrée > THsortie	Diverses causes possibles (niveau de sel trop faible, colmatage du bac à sel, mixing trop ouvert, problème aspiration, problème au niveau de l'évacuation à l'égout, etc.)	Recharger le bac en sel, puis lancer une régénération manuelle. Vérifier absence de colmatage du bac à sel. Fermer totalement le mixing et lancer une régénération manuelle, puis faire un test de TH. Vérifier que le tube connectant le flotteur et la vanne soit bien emboîté. Vérifier l'évacuation à l'égout.
Traces blanches sur tuyauterie, robinetterie, etc.	Dépôt de calcaire, de sodium, de détergent.	Faire un test de TH et utiliser le mixing pour régler correctement le TH de sortie.
Faible pression d'eau en sortie d'adoucisseur	Cartouche du préfiltre saturé, faible pression du réseau, mauvais fonctionnement du réducteur de pression.	Changer la cartouche du préfiltre. Vérifier la pression de l'eau dans le circuit sans adoucisseur d'eau (adoucisseur by-passé). Vérifier le bon fonctionnement du réducteur de pression.
En mode service, l'affichage clignote.	Coupure électrique.	Remettre à l'heure l'appareil. La programmation liée au fonctionnement de l'adoucisseur est conservée.
Absence de décompte d'eau	Compteur d'eau ou câble de compteur défectueux.	Changer la pièce défectueuse.
Eau mousseuse	Eau trop adoucie.	Augmenter le TH de sortie.
Fuite à l'égout hors mode de régénération		Contacteur le SAV.
Consommation d'eau excessive	Fuite à l'égout, fuite sur le réseau d'eau de l'habitation, fréquence des régénérations trop élevées, etc.	Vérifier l'absence de fuite au niveau de l'évacuation à l'égout de l'adoucisseur, présence d'eau anormale au sol. Vérifier le circuit d'eau de votre habitation. Fermer l'ensemble des robinets et vérifier le décompte d'eau du compteur général. Dans le cas où il y a une consommation

		d'eau, une fuite est présente sur le réseau d'eau. Vérifier la fréquence des régénérations de l'adoucisseur.
Alarme de sel s'enclenche.	L'alarme de sel n'a pas été réinitialisée.	Réinitialiser l'alarme de sel en appuyant sur le bouton acceptation.
Niveau d'eau dans le bac important	Fuite au niveau du flotteur, fuite au niveau de la bouteille, vanne mal vissée, problème au niveau du tuyau d'évacuation.	Vérifier que la vanne est bien vissée sur la bouteille de résine. Vérifier que le tuyau d'évacuation ne soit pas pincé ou bouché. <i>Si cela ne résout pas le problème, contacter le SAV.</i>
Eau salée	Fuite au niveau de la bouteille de résine, faible pression lors de la régénération.	Vérifier la cartouche du préfiltre. Vérifier la pression de votre installation.
Consommation de sel important	Régénération trop fréquente, paramètres de régénération erronés.	Vérifier la fréquence des régénérations. Vérifier les paramètres de régénérations.

APPAREIL ELECTRIQUE : A LA FIN DE SA VIE, NE JETEZ PAS L'ADOUUCISSEUR A LA POUBELLE. CE PRODUIT DOIT ETRE RECYCLE.

